

# Module Complémentaire SSIAP 3 Pour Détenteur de DUT

## DE FORMATION

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

### Public Concerné

Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 en cours de validité (moins de 1 an) OU PSC1 en cours de validité (moins de 2 ans)



Titulaire d'un DUT HSE option protection des populations – sécurité civile souhaitant exercer les fonctions de Chef de service de Sécurité Incendie dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

### Prérequis

- Être titulaire du SST ou PSC1 moins de 2 ans ou PSE1 en cours de validité.



- Être en possession des diplômes qui vous donnent accès à cette formation. (Adjudant pendant 1 an + PRV2, ou AP2, ou Brevet de prévention, ou attestation du ministre en charge de la sécurité civile)

### Objectif



Maintien des connaissances et obligations.

### Effectif Maximum



10 stagiaires par session de module complémentaire.

### Durée



24h, soit 3 journées de 7h et une demi-journée.

### Validation



- Présence à l'ensemble des séquences programmées au module complémentaire.
- Diplôme SSIAP 3 par équivalence. (Titre homologué par le Ministère de l'Intérieur et délivré par IESC Formation)

### Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur [iesc.fr](http://iesc.fr).

## 1 - Le Feu et ses Conséquences

4h

- Séquence 1 : Mise en œuvre des moyens d'extinction.

## 2 - Le Management de l'Équipe de Sécurité

12h

- Séquence 1 : Organiser le service.
- Séquence 2 : Notions de droit civil et pénal.

## 3 - Le Budget du Service Sécurité

8h

- Séquence 1 : La réalisation des budgets.
- Séquence 2 : Fonction achat.
- Séquence 3 : Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.